

Plouay cyclisme organisation
M. Damien Chemillé

Envoyé par email uniquement
damienchemille@hotmail.com

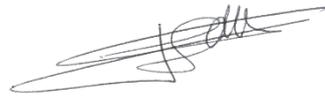
Aigle, le 29 juin 2023
Réf: Département des Sports / Sports

Dérogation sections non asphaltées - Bretagne Classic - Ouest-France

Cher Monsieur Chemillé

Après avoir étudié la demande en détail, nous accordons à l'organisation de la course une dérogation à titre exceptionnel de l'article **2.2.015 Utilisation de voies non asphaltées** pour l'édition 2023 de Bretagne Classic - Ouest-France

Nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire et vous souhaitons, ainsi qu'à l'organisation, une excellente continuation dans la préparation de l'épreuve.



Laurent Bezault
Manager Route